

# CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES

Bureau de l'Internat - 11, rue Gaston Veil - 44093 NANTES Cedex 1 –  
TEL : 02.40.08.45.57 - FAX : 02.40.08.45.71  
e-mail : [internat.nantes@gmail.com](mailto:internat.nantes@gmail.com)

Horaires d'ouverture : 12 H 30 - 14 H 00

## DEMANDE DE RENOUELEMENT D'HEBERGEMENT A L'INTERNAT

(Chambre individuelle uniquement)

Validité pour le semestre prochain

et à adresser à Monsieur Pensart – Responsable des internats –

11, rue Gaston Veil – 44093 NANTES Cedex 1

email : [thomas.pensart@chu-nantes.fr](mailto:thomas.pensart@chu-nantes.fr) tél : 06 17 26 75 25

NOM : .....

PRENOMS : .....

ADRESSE : .....

.....

Code Postal : ..... VILLE : .....

N° TEL : .....

E-MAIL : .....

- QUALITE :  Interne (semestre :.....)
- F.F. Interne
- Interchu
- HUGO
- Autre (à préciser) : .....

Sollicite une chambre à l'internat de :

- l'Hôtel Dieu     l'Hôpital Saint Jacques     l'Hôpital G et R Laënnec

du : ..... au : .....

Service d'affectation : .....

Site : .....

Possède un véhicule :  oui     non

si oui n° Immatriculation : .....

Une contribution mensuelle, conformément à la décision tarifaire annuelle, sera demandée aux personnes non rémunérées par le CHU, auprès de la trésorerie principale du CHU.

Fait à :

Le :

Signature :

# Validation de la demande par la Direction des Affaires Médicales du CHU de Nantes

---

Conforme aux modalités de recrutement  
(en application de la procédure concernant l'attribution de chambres à l'internat)

Qualité

Période

Non conforme :

Date :

Le :

Signature :

Interne non rémunéré en direct par le CHU de Nantes (hors gardes et astreintes) :

***Transmission à Mme Nathalie JUMEAUX pour facturation  
Bureau des investissements et des recettes diverses  
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES***

Demande un stationnement à demeure en voirie (Parking NGE Le Tourville)

*Uniquement si vous choisissez de résider à l'internat Hôtel Dieu*

## **N.B. : \* LE STATIONNEMENT EN VOIRIE (Parking NGE Le Tourville)**

A l'instar des dispositions offertes aux habitants de l'une des cinq zones de stationnement délimitées par la Communauté Urbaine de Nantes, la boutique NGE (Nantes Gestion Equipement) délivre gratuitement une carte horodateur monéo pour les résidents de l'internat.

### **Les avantages de la carte de stationnement monéo**

- Le tarif préférentiel est de 10 cts de l'heure de 9h à 19h du lundi au samedi, soit 1€ la journée. Le stationnement est gratuit de 19h à 9h du lundi au samedi, ainsi que les dimanches et jours fériés.
- Le stationnement est autorisé jusqu'à six jours au même emplacement.
- La carte horodateur est rechargeable avec une carte bancaire dans les bornes de rechargement monéo installées dans les banques.
- La carte monéo horodateur est utilisable comme moyen de paiement chez tous les commerçants affiliés monéo.

### **Comment obtenir la carte horodateur monéo**

- Cochez la case « demande de stationnement à demeure en voirie »
- Joignez à cette demande une photocopie de la carte de grise du véhicule.
- Au vu de la décision d'hébergement de la Direction, la Cellule Mobilité se chargera de demander les cartes auprès de la société NGE. Les cartes seront validées pour une durée de 6 mois et pourront être renouvelées.
- La Cellule Mobilité transmettra les cartes au président des internes qui se chargera de les distribuer contre signature d'un récépissé. (Les internes disposeront de deux semaines pour les retirer, passé ce délai, les cartes seront retournées à la société NGE).